

9.3 *Les coûts de mise en application*

Lorsqu'il a préparé ses recommandations, le Comité a porté son attention sur la contribution additionnelle que les éléments privés du système de la radiodiffusion peuvent et doivent apporter à la réalisation des objectifs de la politique de la radiodiffusion. Nous avons recommandé que les radios et les télévisions privées accroissent leur apport. En outre, en ce qui concerne les nouveaux réseaux satellite-câble que nous proposons, nous envisageons de prélever auprès des câblodistributeurs une partie des fonds nécessaires. Nous proposons par ailleurs de renforcer la structure des réseaux de radio et des réseaux de télévision afin que le secteur privé soit plus en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs de la politique de la radiodiffusion.

Il reste cependant qu'on ne peut pas demander l'impossible au secteur privé. Au chapitre de la télévision privée, l'aide accordée par l'intermédiaire de Téléfilm Canada couvre déjà la majeure partie des coûts d'un bon nombre des émissions canadiennes que les télédiffuseurs privés diffusent dans la catégorie des émissions de divertissement (dramatiques, variétés, etc.). Il est également vrai que c'est la Société Radio-Canada qui dépense le plus pour la production d'émissions canadiennes et qui a la meilleure cote d'écoute pour les émissions canadiennes.

Il est donc inévitable que le secteur public doivent participer financièrement à toute mesure visant à renforcer la programmation canadienne ou à mieux répondre aux besoins des autochtones, des minorités de langue officielle et des autres. Compte tenu de la tendance à la baisse des dépenses publiques depuis cinq ans, les propositions que nous soumettons risquent de paraître irréalistes.

Dans le cas de la Société Radio-Canada, nous avons recommandé que l'on augmente les émissions régionales afin de permettre à chaque région du Canada de se faire connaître et nous avons noté à cet égard que les budgets de production d'émissions régionales avaient diminué de 28 p. 100 en dollars constants entre 1981-1982 et 1987-1988. Nous avons également recommandé que Radio-Canada soit dotée de ressources additionnelles afin qu'elle puisse canadianiser davantage ses réseaux de télévision.

La proposition qui concerne les services parallèles serait beaucoup plus intéressante si l'on consacrait à ces services 30 ou 40 millions de dollars supplémentaires. Téléfilm Canada aurait également besoin de plus d'argent pour ne pas être distancé par les radiodiffuseurs privés et provinciaux lorsqu'il s'agit d'offrir des émissions de divertissement vraiment canadiennes.